

# SYNTHÈSES



# LA PROMOTION DE L'IRRESPONSABILITÉ

« S'engager à vouloir une vie bonne avec et pour les autres au sein d'institutions justes » dit Paul Ricœur. Tout est là, pour les autres au sein d'institutions justes.

Pourtant nous vivons dans un siècle paradoxal, d'irresponsabilités individuelles et collectives pour les autres et les institutions tout en recherchant des irresponsabilités individuelles et collectives chez elles. Comme si la peur d'affronter celles-ci se protégeait par la recherche de celle des autres. Marc Michel a évoqué quelques raisons de cette irresponsabilité (dissolution du lien social, promotion du chacun pour soi, recherche du bien commun sans autrui) et insiste sur ces deux formes d'irresponsabilité, individuelle et collective, dont les deux termes se renforcent dans leur fuite. Le domaine de la santé est particulièrement sensible à cette réfraction de l'onde de choc due à l'amplification mutuelle de cette confrontation. « Ce n'est pas ma faute, c'est celle de l'autre » de l'irresponsabilité individuelle. « Les citoyens sont irresponsables, clame l'État, malgré nos efforts et la justesse de nos actions » alors que le vrai message devrait être « j'assume ma responsabilité, je la clame même à priori et pas seulement à posteriori, ce qui suscite la confiance immédiate, que ce soit celle des autres ou des institutions.

Tout concourt donc à l'irresponsabilité individuelle. Depuis le questionnement contemporain sur l'absence du libre arbitre jusqu'à l'accusation des déterminants sociaux qui prennent la décision sans moi. Les facteurs sont nombreux : la protection apportée par le groupe, « l'esprit de corps », garantit l'irresponsabilité. Gare à celui qui trahit, le militaire, le policier, le médecin, le religieux, le politique, le gardien de prison... etc. Car l'acharnement médiatique est prompt à se saisir de la moindre histoire pour fustiger, ou humilier, voire lyncher l'être jugé responsable. Faire cirer ses chaussures ou manger du homard deviennent facilement ainsi des crimes d'État ! Cet opprobre est d'autant plus fort que l'on ignore généralement la réalité des faits et qu'on se limite à crier avec les loups plutôt que de suspendre son jugement avant d'avoir celui de la justice. Les ravages épidémiques de « l'opinion » par leur extrême contagiosité sont autant de verdicts qui nient à priori l'innocence. Les réseaux sociaux ont amplifié cette chasse collective ou chacun pris dans la meute, se sent à l'abri de toute responsabilité. L'acte soignant lui-même est soumis à cette aporie de responsabilité. Responsabilité de suivre coûte que coûte le « protocole », même si la situation demande un écart. D'autant plus que l'exercice médical se fait désormais en « mosaïque, » la médecine des orteils et non celle des pieds, de l'influx électrique du cœur et non du fonctionnement des oreillettes, de la mémoire et non celle du fonctionnement neuronal... etc. « La mort n'est pas comprise dans ma responsabilité » me disait un cardiologue... Cette liste d'irresponsabilités ne serait pas close si on n'y rajoutait le défaut de vaccination antigrippale des soignants qui ont pourtant plus de chance de contaminer des personnes à risque, sans l'indifférence économique des usagers de drogues guéris de leur hépatite C après un traitement de quarante mille euros et qui se recontaminent quelques semaines après dans l'indifférence générale.

Cette litanie de facteurs encourageant l'irresponsabilité individuelle se retrouve étrangement au cœur de l'État. Pourtant l'accumulation des crises sanitaires aurait dû alerter : le distilbène, l'amiante, la maladie de la vache folle, le sang contaminé par le VIH, l'hormone de croissance, le médiateur, la chlordecone, la dépakine... Les ravages de l'alcoolisme et du

tabagisme qui coûtent plusieurs dizaine de milliards d'euros par an sont masqués derrière la chasse aux usagers de drogues pourtant beaucoup moins alarmants en terme de santé publique.

Le marché n'aime pas la prévention, le dépistage oui ! Car il met en route des outils biotechnologiques qui rapportent (imagerie, biologie). Cette irresponsabilité économique rejoint l'indifférence des facteurs sociaux qui concourent à la survenue ou l'aggravation d'une maladie. L'humain, dans sa complexité environnementale, justifierait que l'on accorde une grande attention à celle-ci mais mieux vaut donc s'en abstraire et se réfugier dans l'intelligence artificielle, quitte à ce que les algorithmes de base renforcent les inégalités. Cette fuite du réel voit donc surgir une réelle et étrange promotion de l'irresponsabilité individuelle et collective au moment où elle est stigmatisée.

Que conclure ? Que la responsabilité est un engagement à construire qui n'a rien à voir avec les convictions religieuses ou laïques, qu'elle est l'expression incarnée de « je suis là, comptable de mes actes. Je me suis peut-être trompé, j'ai été mal informé, peut-être n'ai-je pas cherché la bonne information ». Il n'y a pas d'éthique sans responsabilité.